

# Assemblée générale Association d'EURE et LOIR NATURE

Samedi 18 Mars 2017 à Illiers-Combray

## Rapport moral du Président Michel COHU

Tout d'abord je voudrais saluer les personnalités qui nous font l'honneur d'assister à nos travaux de ce jour.

Monsieur le maire, cher Bernard, nous vous remercions de nous accueillir aujourd'hui dans votre ville. C'est toujours pour nous un grand plaisir, plusieurs fois renouvelé depuis quelques mois. Ce qui à l'évidence nous permet de marquer et de souligner votre dynamisme et votre engagement dans tout ce qui touche à l'environnement ainsi que la complémentarité des actions que nous pouvons mener ensemble.

Ces propos, je crois pouvoir les partager avec vous, Madame la conseillère régionale, messieurs les représentants des municipalités de Mainvilliers et de Luisant, ainsi qu'avec les communes ou collectivités qui à un titre ou à un autre se sont engagées dans cette démarche qui est celle de la défense et du respect de la nature.

Elles sont nombreuses dans notre département et elles participent collectivement, à l'instar de vos communes, Monsieur le Maire, madame et messieurs, à faire progresser le message d'exemplarité nécessaire à une prise de conscience et qui est celle que notre planète est en danger.

Les mots peuvent paraître un peu forts, ils reflètent pourtant une réalité dont les effets sont bien connus et qui se manifestent pour les plus visibles, pour les populations, par les dérèglements climatiques aux effets dévastateurs et pour les moins visibles, actuellement, par les impacts sur la santé des hommes et la disparition d'espèces qui structurent la biodiversité.

Les constatations qui sont celles des observations du groupe naturaliste de notre association viennent corroborer celles effectuées au niveau national par notre fédération et les structures de même nature. C'est à partir de ces constats que certains voudraient nier, du moins minorer dans leur impacts réels, que nous alertons et continuerons de le faire, depuis des années l'opinion publique. Cette opinion publique qui de plus en plus consciente des réalités se tourne vers les décideurs politiques pour que des mesures effectives et pérennes soient mises en place dans tous les domaines, notamment en priorité celles qui concernent les produits les plus polluants.

L'actualité récente vient encore renforcer, malheureusement, nos préoccupations et par voie de conséquence l'impérieuse nécessité d'action des pouvoirs publics, quant la presse évoque les tricheries des constructeurs automobiles qui les uns après les autres sont confrontés à leurs pratiques, qui le moins que l'on puisse dire, sont loin d'être respectueuses de l'environnement.

De même, la simple observation que la consommation des pesticides continue d'augmenter dans notre pays ne peut que nous alerter et nous rappeler qu'il nous faut collectivement poursuivre notre démarche d'information et de sensibilisation des publics et des professionnels.

Ce ne sont que des exemples, mais ils illustrent le difficile combat, et j'emploie le mot à dessein, que nous devons continuer à mener ensemble, en liaison, en complémentarité avec celles et ceux qui s'engagent dans d'autres structures avec le même objectif partagé : celui de faire connaître, celui de dénoncer quand il le faut, celui de construire collectivement en trouvant les justes équilibres entre nécessité économique et respect environnemental.

Nous ne pouvons et ne devons accepter que soient remises en cause les décisions prises, de par la loi, ou qu'elles soient altérées sinon détournées de leur objet même, uniquement pour le profit et contre le bien être de tous.

En vous souhaitant la bienvenue, Je tenais à ouvrir les travaux de cette assemblée générale, sur cette rapide analyse de la situation environnementale qui doit être au cœur de notre démarche et vous exprimer mes chaleureux remerciements pour votre engagement au sein de notre association.

Votre engagement actif et militant permet à notre association d'occuper une place, que j'ose qualifier de prépondérante, dans notre département et de nous positionner comme force de réflexion et de propositions sur tous les grands sujets touchant à la défense de l'environnement et de sa préservation.

Remerciements également envers notre équipe de salariés conduite par notre directeur Jean-Pierre Barnagaud et pour les actions menées et résultats obtenus dans l'exercice de l'année écoulée.

Vous avez déjà pu vous en faire une idée en prenant connaissance des documents que nous vous avons adressés avec l'invitation pour cette assemblée générale.

Ils viennent compléter et récapituler nos activités de l'année écoulée dont vous pouvez suivre les déroulés grâce à nos outils de communication qui sont notre Garzette et notre lettre électronique sans parler des envois réguliers des « Echos de presse ».

Nous sommes attentifs à ce que ces outils, qui participent avant tout à rendre cohérentes nos démarches en créant des liens de communication, permettent aussi de rendre visible nos actions en dehors de notre sphère associative.

C'est dans cet esprit que le conseil a souhaité que notre Garzette soit réactualisée dans sa forme, sa mise en pages et impression.

La Garzette nouveau modèle a donc vu le jour le mois dernier.

Reste à affiner sa présentation, la perfection ne se construisant que dans la remise en questions.

Il en sera de même pour notre site internet qui doit être lui aussi réactualisé afin de le rendre plus attrayant, dynamique et s'inscrivant dans une perspective nouvelle de communication.

Comme vous le savez, nous accueillerons, après nos travaux statutaires nos invités qui ont accepté de venir nous parler de leur démarche dans leur domaine respectif.

L'année passée, lors de notre assemblée générale qui s'est tenue à Luisant, nous avons accueilli les Présidents du monde agricole, des chasseurs et des forestiers qui ont pu à cette occasion nous parler de leurs structures respectives.

Nous sommes toujours dans cette dynamique de rencontre, qui de notre point de vue permet de mieux nous comprendre et de montrer que seule la concertation peut aboutir à des solutions partagées sur nombre de problématiques liées à l'environnement.

J'aurais l'occasion de le dire à nouveau à nos deux invités de ce jour.

Le partage, c'est aussi pouvoir se retrouver ensemble au sein de structures qui rassemblent toutes les composantes du monde environnemental.

La création de l'Agence Française de la biodiversité qui regroupe les organismes publics qui s'occupent de la nature répond à cette attente qui est de pouvoir mieux coordonner les actions souvent éparses et de les inscrire dans une dynamique nationale visant principalement la protection de la biodiversité.

Bien que ne relevant pas d'une obligation, comme les textes le précisent, peuvent être créés entre les régions et l'agence Française de la biodiversité et les régions des agences régionales de la biodiversité.

C'est ce choix qui a été celui de notre région qui est en train de construire son projet associant nombre d'acteurs, et pour lequel nous portons une appréciation positive tout en sachant qu'il reste à finaliser notamment les modalités d'une stratégie régionale sur laquelle appuyer les actions.

Nous sommes partie prenante dans ce processus et ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de cette structure.

Je ne voudrais pas être trop long dans mon intervention rappelant que nous attachons beaucoup d'importance à ce que les informations relatives à nos activités vous soient connues tout au long de l'année. Mais simplement pour que nous y réfléchissions ensemble et que vous soyez les maillons/ relais de ces informations, je ne peux passer sous silence que récemment a été signé entre L'Europe et le Canada un traité de libre échange du nom de CETA et dont certaines clauses posent le problème de la prédominance de règles en matière environnemental qui pourront minorer celles que nous connaissons actuellement dans notre pays.

Ce qui, à l'évidence entraînerait de facto, un appauvrissement de celles-ci, les rendant inopérantes dans leur application ouvrant ainsi le champ des possibles vers moins de protection de l'environnement.

Ces dispositions nous renvoient aux suites des travaux de la COP 21 dont on peut se demander, après que les différents acteurs se soient revus récemment à Marrakech pour la COP 22, quelles en seront les déclinaisons en termes de projets à l'échelle mondiale et plus prosaïquement à l'échelle Européenne et de nos territoires.

Des bonnes intentions exprimées à leur concrétisation, il y a à engager les contributions promises...  
Quand, serais-je tenté de dire ?

Pourtant, Le réchauffement climatique lui ne connaît pas de pose et il nous faut rappeler que l'objectif affiché de le ramener à 1,5°C pour la fin de ce siècle et de plafonner les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 passe au-delà de la prise de conscience par de véritables orientations politiques adaptées à ces problématiques .

L'avenir le dira.

Tout en formulant des remerciements à chacune et chacun d'entre vous pour votre investissement ainsi que pour nos salariés, je voudrais terminer mon propos en souhaitant fortement que les défis environnementaux deviennent des priorités dans notre société et ne relèvent pas que de simples intentions de tribunes , mais qu'ils s'inscrivent dans une démarche porteuse d'avenir dans le mieux vivre en société.

**Michel COHU**

**Président d'Eure et Loir Nature**

**Samedi 18 Mars 2017**